

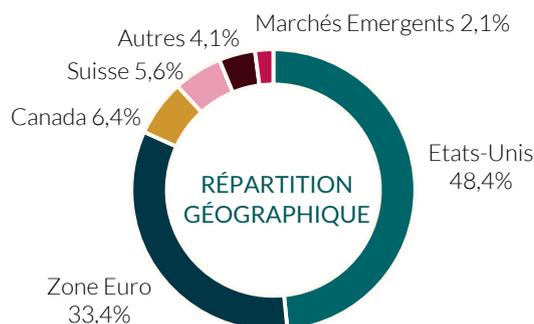
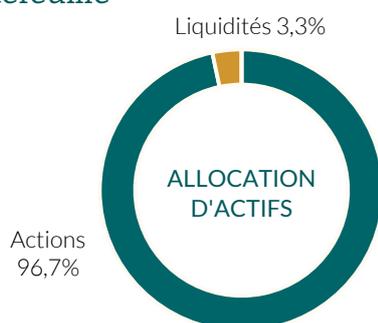
MercLan Institutional

31-3-2025

Politique d'investissement

MercLan Institutional Equity Fund DBI-RDT (compartiment de MercLan Institutional Fund) répond aux conditions imposées par la réglementation pour bénéficier du système des revenus définitivement taxés (RDT) : le compartiment distribue au moins 90% des revenus encaissés, après déduction des frais, des commissions et des coûts. L'actionnaire-société peut déduire de sa base taxable – à partir de l'année de revenus 2018 – 100% des revenus payés par la sicav qui proviennent de dividendes ou de plus-values sur les actions qui répondent aux exigences du régime RDT. Le fonds suit la stratégie d'investissement du fonds MercLin Global Equity.

Portefeuille



Top 10 Positions

1	Fairfax Financial	6,2%
2	KKR	4,3%
3	Microsoft	4,0%
4	Booking Holdings	3,9%
5	Meta Platforms	3,7%
6	Alphabet	3,7%
7	NXP Semiconductors	3,3%
8	Berkshire Hathaway	3,3%
9	BNP Paribas	3,2%
10	Markel	2,9%

Répartition sectorielle des actions

Secteur financier	31,8%
Consommation discrétionnaire	15,7%
Technologie de l'information	16,8%
Soins de santé	12,4%
Services de communication	9,5%
Biens industriels	5,5%
Biens de consommation de base	4,9%
Matériaux	1,6%
Autres	2,0%

Commentaire du gestionnaire

Les marchés boursiers ont connu une évolution volatile en mars, bien que les fluctuations soient restées relativement limitées dans l'ensemble. L'euphorie après l'élection de Trump semble s'être estompée, laissant place à une certaine incertitude autour des questions géopolitiques et de l'intelligence artificielle. Par exemple, le PDG de Microsoft, Satya Nadella, a adopté un ton légèrement plus prudent concernant les investissements dans les centres de données. Le gestionnaire reste néanmoins positif sur les cas d'investissement à long terme des acteurs du cloud tels que Microsoft et Amazon. On a également noté un sentiment de marché plus positif en Europe, visible notamment dans l'évolution du cours de BNP, par exemple. En outre, les positions défensives, comme les grandes entreprises pharmaceutiques, ont apporté un soutien supplémentaire au portefeuille. Enfin, et plus important que les nouvelles quotidiennes, ce sont les solides résultats d'entreprise que la majorité des entreprises en portefeuille ont annoncés ces derniers mois. Cela apporte au gestionnaire une tranquillité d'esprit et une confiance.

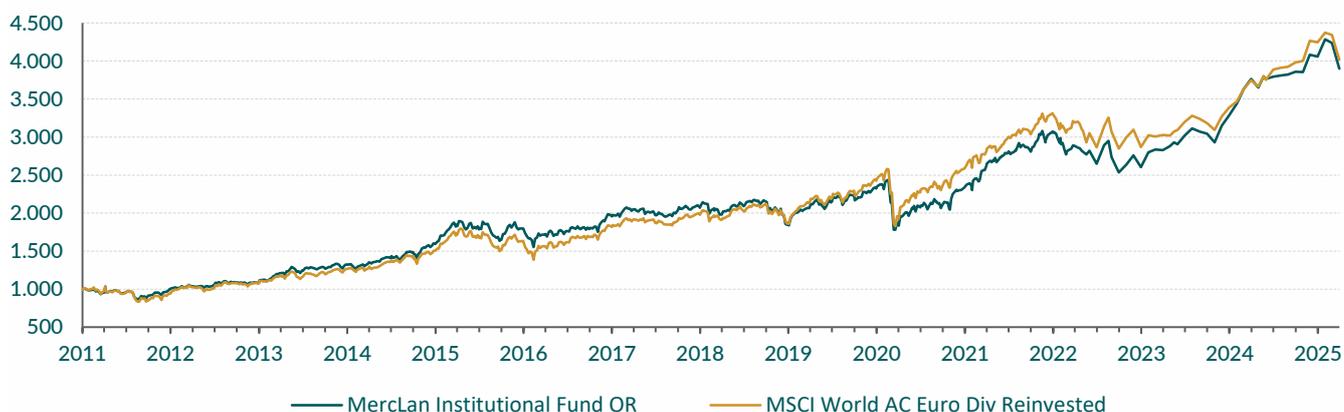
Ceci est un exemple de l'application de la politique d'investissement. Le portefeuille peut être modifié à tout moment.

Rendement^{1,2,3}

	YTD	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Classe OR	-4,0%	+23,6%	+26,5%	-14,8%	+30,6%	+0,0%	+24,9%	-10,1%	+5,7%	+8,7%	+13,0%	+20,1%	+22,7%	+8,0%	+1,5%
Indice	-5,4%	+25,3%	+18,1%	-13,0%	+27,5%	+6,7%	+28,9%	-4,9%	+8,9%	+11,1%	+8,8%	+18,6%	+17,5%	+14,3%	-4,3%

	Performance annualisée			
	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Classe OR	10,4%	16,0%	7,4%	9,9%
Indice	8,0%	15,5%	8,8%	10,6%

Graphique VNI



Transactions du mois dernier

Achats ▲	Ventes ▼
Augmentations ▲	Diminutions ▼

Indicateur de risque



< Risque faible

Risque élevé >

! *L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous vendez à un stade précoce et vous pouvez récupérer moins que prévu.*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour un aperçu complet des risques de ce compartiment, nous vous renvoyons à la section sur les risques dans le prospectus.

Caractéristiques techniques, VNI, Frais & Taxes

	R	F	OR	OF	Compartiment
ISIN:	BE6332847084	BE6332848090	BE6213770470	BE6282942588	Encours: 1221,1m EUR
VNI (en €):	1.279,95	1.363,77	3.131,99	1.957,45	Durée: Illimitée
Souscription minimale:	€ 250.000	€ 25.000.000	€ 250.000	€ 25.000.000	Création: 17-11-2010
Souscription/Remboursement:	Avant jeudi 13h15				
Calcul de VNI:	Hebdomadaire le jeudi				
Frais courants ⁴ :	1,07%	0,87%	0,97%	0,77%	
Frais de gestion et autres frais d'admin. ou d'exploitation:	[1,06%	[0,86%	[0,96%	[0,76%	
Frais de transaction:	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	
Frais d'entrée:	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	
Frais de sortie:	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	
Frais de conversion:	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	
Précompte mobilier:	30%	30%	30%	30%	
Protection anti-dilution:	0,08% à l'achat, 0,08% à la vente				

⁴ Frais prélevés sur le compartiment au cours d'une année, y compris les frais de gestion.

Politique ESG

La politique ESG du compartiment est conforme aux exigences de transparence de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 relatif aux informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques écologiques, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifique. Les stratégies de durabilité suivantes sont applicables: Filtrage basé sur les normes & exclusions, intégration ESG, approche best-in-class, engagement & voting.

Pour un aperçu complet de la politique ESG, nous vous renvoyons à l'annexe 2 jointe au prospectus.

Service interne des plaintes & service de médiation

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Mercier Van Lanschot, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations, ou par e-mail complaints@merciervanlanschot.be. Mercier Van Lanschot s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le client avant de prendre une décision. Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

Autres informations importantes

Consultez le document d'information de l'OPC avant de prendre une décision d'investissement. Le document d'information et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement sur demande en français auprès de l'agent financier: KBC Bank S.A., Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. Chaque investisseur a pris connaissance du document d'information et chaque souscription doit être faite sur la base de ce document.

Le résumé des droits de l'investisseur peut être consulté à l'adresse suivante:

www.vanlanschotkempen.com/-/media/mercier/pdf/documents/nl/samenvatting-van-de-rechten-van-de-belegger.ashx

¹ Source des données: Bloomberg, Morningstar, Bank Degroof Petercam Luxemburg & BNP Paribas S.A.

² Les chiffres de rendement ne tiennent pas compte des commissions et des frais d'émission et de rachat des parts. Il s'agit de chiffres de rendement annuels basés sur des données historiques qui ne garantissent en aucun cas des rendements futurs et peuvent être trompeurs. Le YTD est le rendement cumulé du 1er janvier de l'année en cours jusqu'à la date indiquée ci-dessus. Les rendements sont calculés sur une base cumulative pour les périodes inférieures à 1 an et sur une base actuarielle pour les périodes supérieures à 1 an. Les résultats ont été audités par PwC.

³ Le benchmark est l'indice MSCI AC World Euro avec dividendes. La politique d'investissement du compartiment ne prévoit pas d'objectif de "tracking error" par rapport à son indice. Le rendement du compartiment peut donc différer de celui de son indice.